



**Déclaration simplifiée
d'évaluation d'incidences
Natura 2000
(art R414-23 code environnement)**



Manifestations nautiques en mer

évaluation à joindre à la déclaration de manifestation nautique (D.M.N)

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Vendée
Délégation à la Mer et au Littoral
1, quai Dingler – CS 20366 - 85109 Les Sables d'Olonne cedex
☎ : 02 51 20 42 10 courriel : ddtm-dml-sramp@vendee.gouv.fr

Annexe à la manifestation nautique intitulée :

organisée le :

1 - Localisation de la manifestation par rapport aux sites Natura 2000

Point de départ :

Point d'arrivée :

Parcours :

Escales :

Pièce à joindre : Joindre un ou plusieurs extraits de cartes permettant une localisation précise des éléments mentionnés ci-dessous ainsi que les éventuelles installations provisoires en mer et/ou à terre et les zones classées Natura 2000 traversées ou côtoyées (carte similaire jointe à la D.M.N). Pour les parties maritimes, les cartes doivent être réalisées sur DATASHOM (<http://data.shom.fr/>). Les guides d'utilisation de « DATASHOM » sont mis en ligne sur le site de la préfecture maritime de l'atlantique à la rubrique « infos pratiques-démarches-manifestations nautiques » (<https://www.premar-atlantique.gouv.fr/1-demarches/declaration-dune-manifestation-nautique.html>).

Site (s) concerné (s) par le projet :

SIC (Site d'intérêt Communautaire) - Directive « Habitats » / ZPS (Zone de protection Spéciale) – Directive « Oiseaux »

SIC ou ZPS	CODE DU SITE	NOM DU SITE	Site (s) concerné (s)
SIC	FR5200653	Marais Breton et Baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et Forêt de Monts	<input type="checkbox"/>
ZPS	FR5212009	Marais Breton et Baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et Forêt de Monts	<input type="checkbox"/>
ZPS	FR5212014	Estuaire de la Loire – Baie de Bourgneuf	<input type="checkbox"/>
SIC	FR5202012	Estuaire de la Loire Sud – Baie de Bourgneuf	<input type="checkbox"/>
SIC	FR5200654	Côtes rocheuses, dunes, landes et marais de l'Ile d'Yeu	<input type="checkbox"/>
SIC	FR5202013	Plateau rocheux de l'Ile d'Yeu	<input type="checkbox"/>
ZPS	FR5212015	Secteur marin de l'Ile d'Yeu jusqu'au continent	<input type="checkbox"/>
SIC	FR5200655	Dunes de la Sauzaie et Marais du Jaunay	<input type="checkbox"/>
SIC	FR5200656	Dunes, forêt et marais d'Olonne	<input type="checkbox"/>
ZPS	FR5212010	Dunes, forêt et marais d'Olonne	<input type="checkbox"/>
SIC	FR5200657	Marais de Talmont et zones littorales entre Les Sables et Jard-sur-Mer	<input type="checkbox"/>
SIC	FR5200659	Marais Poitevin	<input type="checkbox"/>
ZPS	FR5410100	Marais Poitevin	<input type="checkbox"/>
ZPS	FR5402012	Plateau de Rochebonne	<input type="checkbox"/>
SIC	FR5400469	Pertuis Charentais - Rochebonne	<input type="checkbox"/>
ZPS	FR5412026	Pertuis Charentais - Rochebonne	<input type="checkbox"/>

Sitographie utile : <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/listeSites>**2 - Compléments de présentation de la manifestation**

Espace(s) utilisé(s) : espace maritime (chenal de navigation, bande des 300 m., large, profondeurs minimales et maximales d'ancrage, amers éventuels...); espace terrestre (voirie, parkings, pré-salés, plage, dune,...) :

Installations envisagées :Sur les lieux de départ et d'arrivée :

- type :

- surface :

- nombre :

Ravitaillements éventuels :

- type :

- nombre :

Aménagements connexes :

- activités annexes ou périphériques :

- zones de parking :

- zones de stockage :

- zones de nettoyage :

Installations de secours et d'assistance médicale :

Motif d'utilisation d'engins motorisés dans le cadre du :

- balisage :

- accompagnement des participants :

- sécurité ou secours :

- rangement, ramassage, remise en état du lieu :

Moyens matériels :

- Canalisation des spectateurs (balisage en mer, bouées de signalisation, voie d'accès...) :

- Animation (phénomènes sonore et lumineux (feux d'artifice, de joie, de bengale, démonstration de fusées de détresse...) :

Gestion des déchets et des rejets :

- types de déchets produits :

- mode de gestion (container, recyclage...) :

- rejets dans le milieu (eau, gaz, air, sol et sous-marin) :

Bruits :

- impact sonore des engins nautiques motorisés (nombre de décibel) :

- fréquence journalière et/ou hebdomadaire des parcours au sein ou à proximité des sites Natura 2000 :

- consignes environnementales données aux participants, aux spectateurs et aux encadrants (joindre les éventuels supports d'accompagnement) :

Budget prévisionnel global :

Effectifs chiffrés (attendus, ou faire référence à l'année précédente le cas échéant) :

- effectif global en mer :

- effectif global à terre :

3 - Incidences potentielles sur les sites Natura 2000 concernés, mesures prises, incidences significatives finales attendues

Exposer les incidences potentielles sur un ou plusieurs sites Natura 2000 pouvant être affectés dans le tableau ci-dessous. Il peut être renseigné avec l'aide des opérateurs et des animateurs des sites potentiellement concernés.

Espèces / habitats :	Sites (s) N2000 – localisation -superficie et/ou % d’habitat investi par la manifestation	Fréquentation	Action(s) potentielle (s) pouvant avoir des effets sur le milieu :	Perturbation-dégradation potentielle(s) : Si OUI préciser	Mesure(s) prise(s) pour atténuer ou supprimer les effets	Incidences finale attendue : OUI – NON
Milieu dunaire						
Espèces animales aquatiques / côtières / terrestres						
Oiseaux						
Poissons						
Habitats naturels						

4 - Conclusion :

Il est de la responsabilité de l'organisateur de la manifestation nautique en mer de conclure à l'absence ou non d'incidence de son projet sur un ou plusieurs sites Natura 2000.

En conclusion, votre manifestation nautique est-elle susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs site(s) Natura 2000 ?

NON **OUI** **(cocher la case)**

Si oui, l'évaluation des incidences Natura 2000 doit se poursuivre avec un dossier complet à établir. C'est ce dossier qui devra être transmis en complément de la déclaration de manifestation nautique en mer et à adresser à la Délégation Mer et Littoral de la Vendée.

Fait à : le

Signature de l'organisateur :